Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	32-1622-3	**Numéro de la version :**	2.00
Date de parution :	2025/08/21	**Remplace la version datée de :**	2021/11/24

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Lustre Platinum(MC) 3M(MC) NP 05862, 55862, 58623

Numéros d'identification de produit

60-4550-6561-9 60-4550-7294-6 60-4550-7351-4

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées

Produits automobiles, réparation des carrosseries.

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division Des Automobiles
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Courriel :

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une fiches de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les réferences des FDS des composants de ce produit sont:

37-4241-8, 30-8319-3

Transporter conformément aux règlements applicables.

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent

dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca

Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	30-8319-3	**Numéro de la version :**	3.00
Date de parution :	2025/08/21	**Remplace la version datée de :**	2021/11/18

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Lustres 05862 Platinum® 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

LB-K100-1868-5 LB-K100-2970-8 LB-K100-1398-3 41-0003-6555-5 41-0003-8092-7
60-4550-6625-2

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Produits automobiles

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division Des Automobiles
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 3.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1B.
Carcinogénicité : Catégorie 1A.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 2.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Flamme |Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger
Liquides et vapeur inflammables.
Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut causer le cancer.
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut causer une irritation respiratoire.
Cause des dommages aux organes: foie | organes sensoriels.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes: système respiratoire | organes sensoriels.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: système immunitaire | foie.

Mises en garde
Renseignements généraux :
Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. Utiliser du matériel d'éclairage, de ventilation, électrique à l'épreuve des explosions. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de précaution qui s'imposent contre les décharges de statique. Ne pas respirer les vapeurs ni les poussières. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage et une protection des vois respiratoires.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

Entreposage :
Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Garder sous clef.

Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

27% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

27% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Résine polyester	Secret Fabrication	10 - 30	Not Applicable
Styrène monomère	100-42-5	10 - 30 Secret Fabrication *	Benzène, ethenyl-
Calcaire	1317-65-3	10 - 30	Le calcaire se compose principalement de carbonate de calcium.
Dioxyde de Titane	13463-67-7	5 - 10 Secret Fabrication *	Oxyde de titane (TiO2)
Charge inerte	Secret Fabrication	5 - 10	Ne s'applique pas
Polymère de polyester	Secret Fabrication	5 - 10	Ne s'applique pas
Talc	14807-96-6	5 - 9 Secret Fabrication *	Talc (Mg3H2(SiO3)4)
Gel de silice amorphe, exempt de silice cristalline	112926-00-8	1 - 5	Le gel de silice, pptd., exempt de silice crystalline
Argile organique	Secret Fabrication	1 - 5	Ne s'applique pas
TRIACRYLATE DE TRIMETHYLOLPROPANE	15625-89-5	1 - 2.5 Secret Fabrication *	Acrylate de 2,2-bis[(acryloyloxy)méthyl]butyle
Bis(orthophosphate) de trizinc	7779-90-0	0.5 - 1.5	Hydrogénophosphate de zinc
Méthanol	67-56-1	< 0.4	Méthanol
Quartz (SiO2)	14808-60-7	< 0.2	Quartz (SiO2)

Polymère de polyester est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
Argile organique est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
Résine de polyester est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
Charge inerte est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Irritant pour les voies respiratoires (toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleurs au nez et à la gorge). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience). Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails. Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Recouvrir le déversement avec une mousse extinctrice. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour prévenir les décharges d'électricité statique. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Porter des chaussures à faible statique ou correctement mises à la terre. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin. Pour réduire les risques d'inflammation, déterminer les normes électriques applicables relatives à l'utilisation de ce produit et choisir le matériel de ventilation local approprié pour prévenir l'accumulation de vapeurs inflammables. Mettre à la masse/attacher les contenants et l'équipement de réception si de l'électricité statique peut s'accumuler pendant le transfert

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Garder le contenant hermétiquement fermé pour prévenir la perte de matériaux de stabilisation. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Styrène monomère	100-42-5	ACGIH	MPT: 10 ppm; STEL: 20 ppm	
Dioxyde de Titane	13463-67-7	ACGIH	TWA (particules nanométriques respirables) : 0,2 mg/m3 ; TWA (particules fines respirables) : 2,5 mg/m3	
Talc	14807-96-6	ACGIH	MPT(fraction respirable):2 mg/m3	
SILICE CRISTALLINE (PARTICULES EN	14808-60-7	ACGIH	MPT (fraction respirable): 0.025 mg/m3	

SUSPENSION DANS L'AIR DE TAILLE RESPIRABLE)				
TRIACRYLATE DE TRIMETHYLOLPROPANE	15625-89-5	AIHA	MPT: 1 mg/m3	la peau
Méthanol	67-56-1	ACGIH	MPT:200 ppm;STEL:250 ppm	Danger d'absorption cutanée
Charge inerte	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(fibre) :1 fibre/cm³	
Charge inerte	Secret Fabrication	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	
Charge inerte	Secret Fabrication	Fabricant déterminé	MPT(non fibreux, respirable)(8 heures):3 mg/m3; MPT(sous forme de fraction inhalable non fibreuse)(8 heures):10 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur

les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Appareil de protection respiratoire à épuration d'air à demi-masque ou à masque complet adapté aux vapeurs organiques et aux particules, y compris les brumes grasses
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
couleur	blanc cassé
Odeur	Styrène piquant
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Pas de données disponibles*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	145 ºC
Point d'éclair :	31,1 ºC [*Méthode de test:*Vase Clos Pensky-Martens]
Vitesse d'évaporation :	*Pas de données disponibles*
Inflammabilité	Liquide inflammable : Catégorie 3.
Limites d'explosivité (LIE)	0,9 % [*Détails:*Selon la styrene]
Limites d'explosivité (LSI)	6,8 % [*Détails:*Selon la styrene]
pression de vapeur	599,9 Pa
Densité de vapeur relative	*Pas de données disponibles*
Densité	1,02 g/ml
Densité relative	1,02 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Néant
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	29 803 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	21,6 % en poids [*Méthode de test:*calculé selon CARB title2]
Composés Organiques Volatils	221 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Pourcentage de matières volatiles	21,6 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	221 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable. Stable dans les conditions normales . Peut devenir instable à des températures et / ou pressions élevées .

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Étincelles et/ou flammes
Chaleur

10.5 matériaux incompatibles
Acides puissants
Agents oxydants forts.
Métaux alcalins
Bases fortes

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Non spécifié
Bioxyde de carbone	Non spécifié

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Peut être nocif si inhalé. Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

En cas de contact avec les yeux :
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Répercussions auditives: Les signes ou symptômes peuvent comprendre une déficience auditive, une perte d'équilibre et des acouphènes. Effets sur le foie : Signes et symptômes probables : perte d'appétit, perte de poids, fatigue, faiblesse, douleurs

abdominales et ictère. Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Pneumoconiose : les signes et les symptômes sont notamment une toux persistante, des essoufflements, des douleurs thoraciques, une augmentation des expectorations et des changements lors des examens de fonction respiratoire. Effets oculaires: Les signes/symptômes peuvent inclure une vision embrouillée ou une vision très réduite. Répercussions auditives: Les signes ou symptômes peuvent comprendre une déficience auditive, une perte d'équilibre et des acouphènes. Effets sur le foie : Signes et symptômes probables : perte d'appétit, perte de poids, fatigue, faiblesse, douleurs abdominales et ictère. Effets immunologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure une modification du nombre de cellules immunitaires, une réaction cutanée et/ou respiratoire allergique et des changements au niveau de la fonction immunitaire.

Toxicité pour la reproduction / le développement:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Silice, Cristalline (de taille respirable)	14808-60-7	Agent carcinogène connu pour l'être humain.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
POUSSIÈRE DE SILICE, CRISTALLINE, SOUS FORME DE QUARTZ OU DE CRSTOBALITE	14808-60-7	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
Styrène	100-42-5	Grp. 2A: Probablement carcinogène pour les hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
Styrène	100-42-5	Probablement cancérogène pour l'homme.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Dioxyde de titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
Triacrylate De Trimethylolpropane, techniques grades	15625-89-5	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA >20 - =50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Styrène monomère	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Styrène monomère	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 11,8 mg/l
Styrène monomère	Ingestion	Rat	LD50 5 000 mg/kg
Calcaire	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Calcaire	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l
Calcaire	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
Talc	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Talc	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Inhalation-poussières / brouillard	Rat	LC50 > 6,82 mg/l

	(4 heures)		
Dioxyde de Titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Charge inerte	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Charge inerte	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Polymère de polyester	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Polymère de polyester	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Gel de silice amorphe, exempt de silice cristalline	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Gel de silice amorphe, exempt de silice cristalline	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Gel de silice amorphe, exempt de silice cristalline	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Argile organique	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Argile organique	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 12,6 mg/l
Argile organique	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
TRIACRYLATE DE TRIMETHYLOLPROPANE	Dermale	Lapin	LD50 5 170 mg/kg
TRIACRYLATE DE TRIMETHYLOLPROPANE	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Bis(orthophosphate) de trizinc	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Bis(orthophosphate) de trizinc	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Méthanol	Dermale		LD50 estimée à 1 000 - 2 000 mg/kg
Méthanol	Inhalation - Vapeur		LC50 estimée à 10 - 20 mg/l
Méthanol	Ingestion		LD50 estimée à 50 - 300 mg/kg
Quartz (SiO2)	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Quartz (SiO2)	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Styrène monomère	Jugement professionnel	irritant légère
Calcaire	Lapin	Aucune irritation significative
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative
Charge inerte	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Gel de silice amorphe, exempt de silice cristalline	Lapin	Aucune irritation significative
Argile organique	Rat	Aucune irritation significative
TRIACRYLATE DE TRIMETHYLOLPROPANE	Lapin	irritant légère
Méthanol	Lapin	irritant légère
Quartz (SiO2)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Styrène monomère	Jugement professionnel	Irritant modéré
Calcaire	Lapin	Aucune irritation significative
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative
Charge inerte	Jugement professionnel	Aucune irritation significative

Gel de silice amorphe, exempt de silice cristalline	Lapin	Aucune irritation significative
Argile organique	Lapin	Aucune irritation significative
TRIACRYLATE DE TRIMETHYLOLPROPANE	Lapin	Corrosif
Méthanol	Lapin	Irritant modéré

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Styrène monomère	Cochon d'Inde	Non classifié
Dioxyde de Titane	Hommet et animal	Non classifié
Gel de silice amorphe, exempt de silice cristalline	Hommet et animal	Non classifié
TRIACRYLATE DE TRIMETHYLOLPROPANE	Cochon d'Inde	sensibilisant
Méthanol	Cochon d'Inde	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Talc	Humain	Non classifié

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Styrène monomère	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Styrène monomère	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Talc	In Vitro	N'est pas mutagène
Talc	In vivo	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In vivo	N'est pas mutagène
Charge inerte	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Gel de silice amorphe, exempt de silice cristalline	In Vitro	N'est pas mutagène
TRIACRYLATE DE TRIMETHYLOLPROPANE	In vivo	N'est pas mutagène
TRIACRYLATE DE TRIMETHYLOLPROPANE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Méthanol	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Méthanol	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO2)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO2)	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Styrène monomère	Ingestion	Mouris	Cancérigène
Styrène monomère	Inhalation	Hommet et animal	Cancérigène
Talc	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une

			classification.
Dioxyde de Titane	Ingestion	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène
Dioxyde de Titane	Inhalation	Rat	Cancérigène
Charge inerte	Inhalation	Multiple espèces animales .	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Gel de silice amorphe, exempt de silice cristalline	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
TRIACRYLATE DE TRIMETHYLOLPROPANE	Dermale	Mouris	Cancérigène
Méthanol	Inhalation	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène
Quartz (SiO2)	Inhalation	Hommet et animal	Cancérigène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Styrène monomère	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 21 mg/kg/jour	3 génération
Styrène monomère	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	2 génération
Styrène monomère	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	2 génération
Styrène monomère	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/jour	60 jours
Styrène monomère	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Styrène monomère	Inhalation	Non classifié pour la développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	pendant la grossesse
Calcaire	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/jour	avant l'accoupleme nt et pendant la gestation
Talc	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg	pendant l'organogenès e
Gel de silice amorphe, exempt de silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Gel de silice amorphe, exempt de silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Gel de silice amorphe, exempt de silice	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans	pendant

cristalline				effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	l'organogenèse
Méthanol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg/jour	21 jours
Méthanol	Ingestion	Toxique pour le développement	Mouris	LOAEL 4 000 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Méthanol	Inhalation	Toxique pour le développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1,3 mg/l	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Styrène monomère	Inhalation	système auditif	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Multiple espèces animales.	LOAEL 4,3 mg/l	pas disponible
Styrène monomère	Inhalation	foie	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Mouris	LOAEL 2,1 mg/l	pas disponible
Styrène monomère	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Styrène monomère	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Styrène monomère	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
Styrène monomère	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	pas disponible
Calcaire	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,812 mg/l	90 minutes
TRIACRYLATE DE TRIMETHYLOLPROPANE	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Méthanol	Inhalation	Cécité.	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Méthanol	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
Méthanol	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	6 heures
Méthanol	Ingestion	Cécité.	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Méthanol	Ingestion	dépression du système nerveux	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif	empoisonnement et / ou

		central			observé Pas disponible	abus

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Styrène monomère	Inhalation	système auditif	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	exposition professionnelle
Styrène monomère	Inhalation	yeux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Styrène monomère	Inhalation	foie	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Mouris	LOAEL 0,85 mg/l	13 semaines
Styrène monomère	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	LOAEL 1,1 mg/l	pas disponible
Styrène monomère	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,85 mg/l	7 jours
Styrène monomère	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,6 mg/l	10 jours
Styrène monomère	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Multiple espèces animales.	LOAEL 0,09 mg/l	pas disponible
Styrène monomère	Inhalation	cœur | tube digestif | des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux | muscles | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 4,3 mg/l	2 années
Styrène monomère	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 500 mg/kg/day	8 semaines
Styrène monomère	Ingestion	système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
Styrène monomère	Ingestion	foie | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 677 mg/kg/day	6 mois
Styrène monomère	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	470 jours
Styrène monomère	Ingestion	cœur | système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 35 mg/kg/day	105 semaines
Calcaire	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Talc	Inhalation	pneumoconiosis	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Talc	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Rat	Niveau sans	113 semaines

		| système respiratoire			effet nocif observé 18 mg/m3	
Dioxyde de Titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de Titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Charge inerte	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	exposition professionnel le
Gel de silice amorphe, exempt de silice cristalline	Inhalation	système respiratoire | silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
TRIACRYLATE DE TRIMETHYLOLPROPANE	Dermale	système immunitaire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/day	16 jours
TRIACRYLATE DE TRIMETHYLOLPROPANE	Dermale	cœur | système vasculaire | rénale et / ou de la vessie | système respiratoire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 12 mg/kg/day	28 semaines
Méthanol	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6,55 mg/l	4 semaines
Méthanol	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 13,1 mg/l	6 semaines
Méthanol	Ingestion	foie | Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day	90 jours
Quartz (SiO2)	Inhalation	silicose	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Styrène monomère	danger d'aspiration

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Incinérer dans un d'incinérateur de déchets autorisé. Une autre solution d'élimination consiste à utiliser une usine d'élimination des déchets autorisée acceptable. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de

produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Communiquer avec le fabricant pour obtenir de plus amples renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 3 **Instabilité :** 1 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	30-8319-3	**Numéro de la version :**	3.00
Date de parution :	2025/08/21	**Remplace la version datée de :**	2021/11/18

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca

Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	37-4241-8	**Numéro de la version :**	2.00
Date de parution :	2025/08/21	**Remplace la version datée de :**	2020/10/26

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit
3M(TM) Durcisseur Bleu Crème pour DMS

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue
Produits automobiles

Utilisation spécifique
Durcisseur pour matériaux de remplissage et lustres DMS

Restrictions d'utilisation
Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division Des Automobiles
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence
Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange
Peroxyde organique : Type E.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Flamme |Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger
Risque de feu sous l'effet de la chaleur.
Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
Cause des dommages aux organes : système cardiovasculaire | rein/voie urinaire | système nerveux | système respiratoire.

Mises en garde

Prévention :
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Garder au frais. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. Ne pas respirer les vapeurs, les poussières ou les aérosols. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection oculaire et des dispositifs de protection pour le visage.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (consulter les remarques destinées au médecin sur cette étiquette). En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

Entreposage :
Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder sous clef. Protéger des rayons du soleil. Stocker à une température ne dépassant pas 32°C. Tenir au frais. Entreposer à l'écart des autres matériaux.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

Remarques destinées au médecin:
Ce produit contient de l'éthylène glycol. En cas de doute raisonnable d'empoisonnement à l'éthylène glycol, l'administration par voie intraveineuse de fomépizole (à privilégier) ou d'éthanol (si le fomépizole n'est pas disponible) devrait être considérée dans le cadre du traitement médical.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun

Peroxyde de dibenzoyle	94-36-0	30 - 60 Secret Fabrication *	Peroxyde, dibenzoyle
Eau	7732-18-5	10 - 20	Eau
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	131298-44-7	10 - 20	Benzoate de 2-éthyl-5-méthylhexyle
ETHYLENE GLYCOL	107-21-1	1 - 10 Secret Fabrication *	Éthylène glycol
Sulfate de calcium	7778-18-9	1 - 5	Acide sulfurique, sel de calcium (1:1)
Distearate de zinc	557-05-1	1 - 5	acide octadécanoique, sel de zinc

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Ce produit contient de l'éthylène glycol. Les effets d'une intoxication orale à l'éthylène glycol peuvent être divisés en trois étapes qui se produisent généralement dans les heures ou les jours suivants l'ingestion. Stade 1 (effets neurologiques), stade 2 (effets cardiopulmonaires) and stade 3 (effets rénaux). Si l'empoisonnement à l'éthylène glycol est confirmé, l'administration d'éthanol par voie intraveineuse doit être considérée. Les soins pharmacologiques ou de soutien supplémentaires doivent être établis en fonction du jugement du médecin traitant.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser. Une partie de l'oxygène pour la combustion est fourni par le peroxyde.

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Protéger des rayons du soleil. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à des températures ne dépassant pas 90°F (32°C). Garder au frais. Conserver dans le contenant original uniquement. Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des autres matériaux. Tenir/entreposer à l'écart des vêtements et d'autres matériaux combustibles. Stocker à l'écart des amines. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
ETHYLENE GLYCOL	107-21-1	ACGIH	MPT (vapeurs) : 25 ppm; STEL (vapeurs) :50 ppm; STEL (raction inhalable) : 10 mg/m3	
DISTEARATEs	557-05-1	ACGIH	MPT(fraction respirable):3	

			mg/m3; MPT (inhalable fraction):10 mg/m3	
Sulfate de calcium	7778-18-9	ACGIH	MPT(fraction inhalable):10 mg/m3	
Peroxyde de dibenzoyle	94-36-0	ACGIH	MPT:5 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Caoutchouc nitrile

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Les matériaux de vêtements de protection suivants sont également recommandés :

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide pâte épaisse

Aspect physique spécifique:	pâte
couleur	Bleu
Odeur	Légère Peroxyde
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Pas de données disponibles*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	*Pas de données disponibles*
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation :	*Pas de données disponibles*
Inflammabilité	Peroxyde organique : Type E.
Limites d'explosivité (LIE)	*Pas de données disponibles*
Limites d'explosivité (LSI)	*Pas de données disponibles*
pression de vapeur	100 Pa [@ 20 ºC]
Densité de vapeur relative	*Pas de données disponibles*
Densité	1,16 - 1,24 g/ml [@ 20 ºC]
Densité relative	1,16 - 1,24 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Néant
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	50 ºC [*Détails:*TDAA]
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	80 645 - 258 620 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	0 % [*Méthode de test:*calculé selon CARB title2]
Pourcentage de matières volatiles	30 % en poids [*Méthode de test:*estimé]
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	165 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Chaleur
Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles
Accélérateurs
Métaux alcalins
Amines
Agents réducteurs
Acides puissants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Non spécifié
Bioxyde de carbone	Non spécifié

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Les vapeurs qui se dégagent pendant le durcissement du produit risquent de causer une irritation des voies respiratoires. Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, des écoulements nasals, des maux de tête, des enrouements et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :
Pourrait s'avérer dangereux en cas de contact avec la peau. Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Effets cardiaques: Les signes/symptômes peuvent inclure un rythme cardiaque irrégulier (arrythmie), une modification du rythme cardiaque, des dommages au muscle cardiaque, une crise cardiaque qui peut être mortelle. Effets neurologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure des changements de la personnalité, un manque de coordination, une perte sensorielle, des picotements ou un engourdissement au niveau des extrémités, de la faiblesse, des tremblements et/ou des changements au niveau de la pression sanguine et du rythme cardiaque Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau Effets sur les reins/la vessie: Les signes/symptômes peuvent inclure: modification de la production d'urine, douleurs lombaires et abdominales, augmentation de la quantité de protéines dans les urines, présence de sang dans les urines, augmentation de la quantité d'azote uréique dans le sang et miction douloureuse.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour

ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Peroxyde de dibenzoyle	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Peroxyde de dibenzoyle	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 24,3 mg/l
Peroxyde de dibenzoyle	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,5 mg/l
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	Humain	LD50 1 600 mg/kg
ETHYLENE GLYCOL	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Autres	LC50 estimée à 5 - 12,5 mg/l
ETHYLENE GLYCOL	Dermale	Lapin	9 530 mg/kg
Distearate de zinc	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Sulfate de calcium	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 2,61 mg/l
Sulfate de calcium	Ingestion	Rat	LD50 > 1 581 mg/kg
Distearate de zinc	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 50 mg/l
Distearate de zinc	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Sulfate de calcium	Dermale	Risques pour la santé similaires	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Peroxyde de dibenzoyle	Lapin	Irritation minimale.
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	Lapin	Irritation minimale.
ETHYLENE GLYCOL	Lapin	Irritation minimale.
Sulfate de calcium	Lapin	Aucune irritation significative
Distearate de zinc	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Peroxyde de dibenzoyle	Lapin	Irritant grave
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	Lapin	irritant légère
ETHYLENE GLYCOL	Lapin	irritant légère
Sulfate de calcium	Lapin	irritant légère
Distearate de zinc	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Peroxyde de dibenzoyle	Hommet et animal	sensibilisant
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	Cochon d'Inde	Non classifié
ETHYLENE GLYCOL	Humain	Non classifié
Sulfate de calcium	Cochon d'Inde	Non classifié
Distearate de zinc	Humain	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Peroxyde de dibenzoyle	In Vitro	N'est pas mutagène
Peroxyde de dibenzoyle	In vivo	N'est pas mutagène
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	In Vitro	N'est pas mutagène
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	In vivo	N'est pas mutagène
ETHYLENE GLYCOL	In Vitro	N'est pas mutagène
ETHYLENE GLYCOL	In vivo	N'est pas mutagène
Sulfate de calcium	In Vitro	N'est pas mutagène
Sulfate de calcium	In vivo	N'est pas mutagène
Distearate de zinc	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Peroxyde de dibenzoyle	Ingestion	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène
Peroxyde de dibenzoyle	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Peroxyde de dibenzoyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Peroxyde de dibenzoyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Peroxyde de dibenzoyle	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 641 mg/kg/jour	2 génération
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	Ingestion	Non classifié pour la reproduction	Rat	Niveau sans	2 génération

		masculine		effet nocif observé 676 mg/kg/jour	
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 191 mg/kg/jour	2 génération
ETHYLENE GLYCOL	Dermale	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 3 549 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	Non classifié pour la développement	Mouris	LOAEL 750 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
ETHYLENE GLYCOL	Inhalation	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Sulfate de calcium	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 790 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Sulfate de calcium	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 790 mg/kg/jour	35 jours
Sulfate de calcium	Ingestion	Non classifié pour la développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Peroxyde de dibenzoyle	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	cœur | Système nerveux | rénale et / ou de la vessie | système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	foie	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Peroxyde de dibenzoyle	Dermale	la peau	Non classifié	Rat	LOAEL 11 mg/kg/day	2 années
Peroxyde de dibenzoyle	Dermale	foie | Système nerveux | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/day	2 années
Peroxyde de dibenzoyle	Ingestion	Système endocrinien | système vasculaire | foie | système immunitaire |	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	90 jours

		Système nerveux | yeux | rénale et / ou de la vessie				
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	Ingestion	cœur | la peau | Système endocrinien | tube digestif | des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux | système vasculaire | foie | système immunitaire | muscles | Système nerveux | yeux | rénale et / ou de la vessie | système respiratoire | système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 619 mg/kg/day	91 jours
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/day	2 années
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/day	2 années
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	cœur | système vasculaire | foie | système immunitaire | muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	2 années
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 12 000 mg/kg/day	2 années
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	la peau | Système endocrinien | des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux | Système nerveux | yeux	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	2 années
Sulfate de calcium	Ingestion	foie | rénale et / ou de la vessie | cœur | Système endocrinien | tube digestif | système vasculaire | système immunitaire | Système nerveux | système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 790 mg/kg/day	35 jours
Distearate de zinc	Ingestion	cœur | Système endocrinien | tube digestif | système vasculaire | foie | système immunitaire | Système nerveux | yeux | rénale et / ou de la vessie | système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique

santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 0 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement

compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	37-4241-8	**Numéro de la version :**	2.00
Date de parution :	2025/08/21	**Remplace la version datée de :**	2020/10/26

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca